

Ec'Hauts-de-France

BULLETIN D'INFORMATION MUTUALISTE
N° 23 / OCTOBRE 2022

LE CHIFFRE

2 000

2 000 personnes ont
participé au Congrès de la
Mutualité Française
à Marseille

Le mot du Président

Chères lectrices, chers lecteurs,

En ce début d'automne, l'actualité de notre Union Régionale est une fois encore très riche.

Mais avant toutes choses, je me dois d'évoquer un moment particulier et important du mouvement mutualiste : notre Congrès à Marseille. Outre l'organisation remarquable et l'accueil chaleureux de mon homologue de la région PACA, Jean-Paul BENOIT, et de ses équipes, ce Congrès fera date quant à la qualité de ses travaux mais aussi quant aux discours structurants et fédérateurs de notre Président, Eric CHENUT, à travers le concept de la raison d'être.

J'ai pu constater, en septembre dernier au cours de différentes instances de notre structure (réunion de rentrée des mandats, Conseil d'Administration, réunion du Bureau ...) qu'il y avait un besoin, une nécessité, pour les élus ayant participé à ce Congrès, d'en parler et d'expliquer pourquoi ce moment de vie mutualiste a revêtu pour eux l'aspect d'un élan, d'un cap qui fait sens pour notre mouvement.

Sur le plan régional, cet « élan » c'est déjà bien concrétisé, avec la venue de Dominique JOSEPH en terre des Hauts-de-France. Notre Secrétaire Générale a lancé la semaine d'Octobre Rose à Maubeuge. Cette première journée organisée par la Mutuelle « Le Libre Choix », avec l'aide des équipes de l'Union Régionale, a également permis à notre Secrétaire Générale de prendre connaissance des différentes actions initiées par nos services en région, avec, par exemple l'accès

et l'aide à la constitution de dossiers pour l'obtention de fonds européens.

En outre, au moment où je rédige ces quelques lignes, notre Directeur Jean-Philippe GUISLAIN, et nos collaborateurs, avec les services de la Fédération, mettent la dernière main à la préparation de la venue de notre Président, Eric CHENUT, à Lille le 25 octobre.

Il animera un grand débat réunissant les mutuelles du territoire et des personnalités régionales de la santé et des sphères sociales-économiques. Ce débat aura pour thème : « L'accès aux soins et les déserts médicaux en région Hauts-de-France ». Bilan et retours au prochain numéro d'Ec'Hauts-de-France.

Autre point à souligner à l'orée de cet automne, notre fierté et notre grande satisfaction de voir la réalisation des actions de dépistage optique et auditif auprès des personnels de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France. Répondant à un appel à projet interne auprès de cette dernière, ce sont bien les agents des cinq départements de cette institution qui pourront se faire dépister dans les centres « Ecouter Voir » de nos Unions Territoriales. Une première au niveau national.

Vous découvrirez au fil du sommaire de ce numéro, d'autres actions, d'autres dossiers en cours ou en gestation. Ils témoignent du dynamisme et de l'engagement des collaborateurs, des élus et des mandatés de notre Union Régionale.

Bonne lecture sous les premiers frimas et les premières chutes de feuilles.

Le Président, Philippe WATTIER.

Actualités régionales et fédérales
Prévention et promotion de la santé
Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-5
p.6-7
p.8

VIE DU MOUVEMENT

Bilan du 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française

Rendez-vous majeur du secteur de la protection sociale et de la santé, le 43^{ème} Congrès de la Mutualité Française s'est déroulé du 7 au 9 septembre à Marseille.

Durant trois jours, les 2 000 congressistes ont été entourés de plus de 160 intervenants pour assister à 90 sessions de débats.

L'avenir de notre système de santé et de notre modèle de protection sociale ont été au cœur des échanges de ce rendez-vous, qui réunit tous les trois ans décideurs de la protection sociale et de la santé, politiques, institutionnels, professionnels de santé et leaders d'opinion.

Quatre thématiques essentielles ont été traitées :

- ▶ La protection sociale à l'aune du changement climatique et des enjeux environnementaux.
- ▶ L'accompagnement de tous les âges de la vie à l'épreuve des bouleversements démographiques.
- ▶ L'égalité d'accès à la santé pour tous.
- ▶ L'intégration du numérique dans notre système de santé.

En ouverture du Congrès, la Mutualité Française a présenté sa **Raison d'être**.

Adoptée le 6 septembre à Marseille lors de son Assemblée générale, la Raison d'être de la Mutualité Française sera désormais inscrite dans ses statuts et vient définir ses valeurs, son utilité sociale et ses principes d'actions.

« *Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain* », c'est sur ce mot d'ordre que s'est rassemblé le mouvement mutualiste autour de trois axes d'engagements :

- ▶ **Militer dans tous les territoires en faveur du progrès social.**
- ▶ **Promouvoir un modèle d'entreprendre démocratique et solidaire au service de l'intérêt collectif.**
- ▶ **Apporter des solutions innovantes au service**

de la pleine santé et de la protection sociale durable de tous.

Le vote de la Raison d'être du mouvement mutualiste et de son manifeste constitue l'aboutissement d'un travail de co-construction lancé il y a plus d'un an, sous l'impulsion d'Eric Chenut, Président de la Mutualité Française. Des élus et salariés des mutuelles, des acteurs mutualistes et des partenaires ont ainsi identifié les éléments essentiels de la contribution du mouvement mutualiste à la société.



Pour visualiser la Raison d'être en images et consulter le Manifeste : www.mutualite-hdf.fr.



La Mutualité Française fera désormais vivre cette Raison d'être par des actions concrètes. Celles-ci viseront à valoriser d'une part, l'**utilité sociale des mutuelles**, d'autre part, l'**engagement de la Mutualité Française en faveur de la cohésion sociale et d'une société plus solidaire**.

Le 8 septembre, Eric Chenut a porté ces valeurs et défendu le modèle mutualiste dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR), puis des conférences des parties-prenantes sur la santé et le bien vieillir.

Les représentants mutualistes ont pu participer à un Forum, également accessible au grand public, composé de stands d'entreprises, de start-ups, d'associations, de collectivités et près de 100 débats avec des intervenants issus du monde de la protection sociale, de la société civile et des mutuelles.

ÉVÈNEMENT

Le dispositif du remboursement des organismes complémentaires

La Mutualité Française des Hauts-de-France organise une réunion d'information sur le dispositif national « Remboursement des Organismes Complémentaires » (ROC) avec l'ensemble des établissements de santé des Hauts-de-France et les mutuelles, le jeudi 17 novembre au Centre Hospitalier d'Arras.

Cette réunion, organisée en collaboration avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française et la Direction Générale de l'Offre de soins (DGOS) sera l'occasion de faire un point sur l'avancée du dispositif ROC avec un retour d'expérience d'un établissement de santé et d'une mutuelle.

Le dispositif ROC : une simplification des échanges

En effet, le dispositif ROC a pour objet la **normalisation et la dématérialisation des échanges en tiers-payant sur la partie complémentaire** entre les Assurances Maladies Complémentaires (AMC), les établissements de santé et la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) pour les établissements publics.

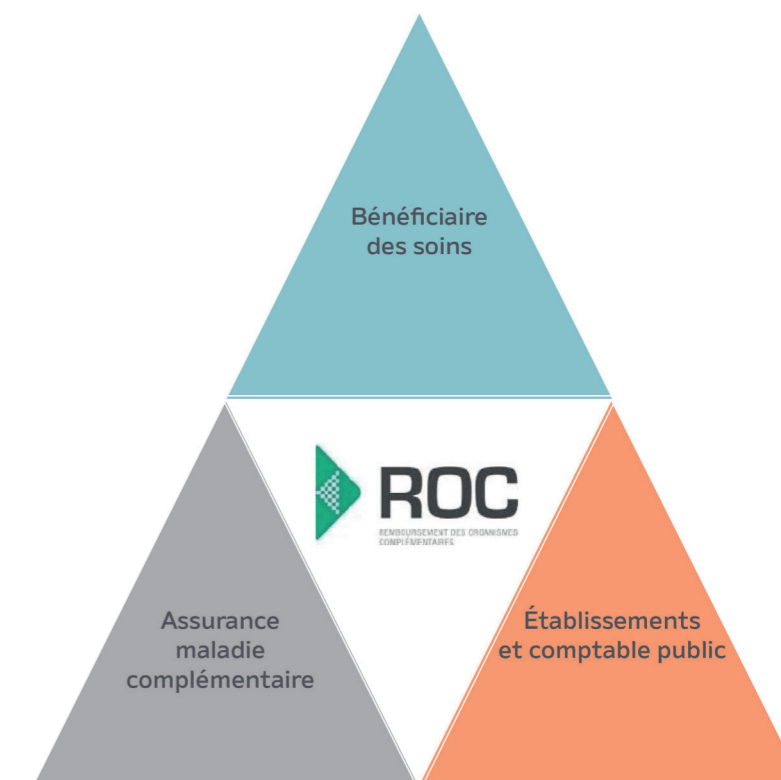
Plus concrètement

Pour ce faire, les services en ligne mis à disposition des établissements par les Assurances Maladies Complémentaires leur permettent de connaître, en temps réel, les éléments de couverture d'un assuré, de simuler la prise en charge des prestations hospitalières (chambre particulière, repas accompagnant...), de calculer avec exactitude le montant à facturer à l'AMC et, par conséquent, le reste à charge pour le patient.

Ainsi, **le patient est mieux informé** du montant qu'il doit acquitter et les **démarches sont simplifiées** pour l'équipe administrative hospitalière.

Par ailleurs, grâce à la **télétransmission des factures**, l'application du **tiers-payant** aux établissements est facilitée, ce qui constitue un autre bénéfice pour le patient.

Enfin, l'organisme complémentaire du patient est informé en temps réel de l'hospitalisation du patient et de sa sortie, ce qui lui permet de mobiliser les **prestations d'accompagnement** prévues à son contrat, en particulier dès son retour à domicile.



MANDATS

Séminaire de rentrée des mandats des Hauts-de-France

La période estivale s'achevant, les mandats de la Mutualité Française Hauts-de-France se sont retrouvés le 21 septembre pour une réunion de rentrée.

23 mandats ont répondu présents, et ont travaillé collectivement sur les mesures flash relatives aux urgences et aux soins non programmés mises en place durant la période estivale et dont l'évaluation a été commandée par le nouveau Ministre de la Santé et de la Prévention, Monsieur François Braun, mais également sur le Rapport Charges et Produits de l'Assurance Maladie.

Cette réunion a aussi été l'occasion de balayer le calendrier qui s'annonce chargé en cette fin d'année avec l'enclenchement de travaux tels que le PLFSS 2023, la Conférence des parties prenantes ou encore l'adoption d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et l'Assurance Maladie.



Nul doute qu'après cette réunion, nos mandats seront prêts à reprendre leur part active dans la construction des politiques territoriales de santé où ils porteront haut les valeurs mutualistes d'accès aux soins et de solidarité.

FORMATION

Des places sont encore disponibles pour les élus mutualistes !

L'Union Régionale organise trois formations mutualistes jusqu'à la fin de l'année 2022 pour lesquelles des places sont encore disponibles. Nous vous attendons nombreux !

- ▶ 15 novembre : « Fiscalité des Mutuelles du Livre III », à Saint-Quentin.
- ▶ 22 novembre : « Numérique et économie sociale », en distanciel.
- ▶ 1^{er} décembre : « Prévention et Promotion de la santé, un outil de différenciation au services des mutuelles », à Lille.

Votre contact formation à l'Union Régionale :

Catherine MEJEDDAR
catherine.mejeddar@mutualite-hdf.fr
03 20 62 79 47 / 06 33 16 45 37

La programmation 2023 sera communiquée en début d'année aux mutuelles des Hauts-de-France.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lancement du module « Les dynamiques socio-temporelles de l'Économie Sociale et Solidaire dans les Hauts-de-France »

La ChairESS Hauts-de-France encourage et valorise les travaux, les pratiques, les recherches et les formations liés à l'économie sociale et solidaire.

Enracinée dans une histoire longue d'enseignement et de recherche, depuis sa création en 2014, elle réunit chercheurs, acteurs publics et privés, autour d'une même conviction : la mise en commun et la coopération sont des éléments essentiels pour produire des connaissances et transformer durablement la société et les territoires.

Membre historique de l'ESS en région, la Mutualité Française Hauts-de-France avait d'ailleurs rejoint le dispositif de la ChairESS en 2017.

En février 2022, la ChairESS a lancé sa plateforme de ressources numériques et pédagogiques avec un premier module de cours sur l'évaluation de l'utilité et impact sociaux.

Depuis cet été, un deuxième module autour des dynamiques socio-temporelles de l'Économie Sociale et Solidaire dans les Hauts-de-France est mis en ligne.

Riche de l'apport de travaux de recherches tant sur l'institutionnalisation de l'ESS que sur les fortes dynamiques régionales, ce module de vidéos en trois chapitres ouvre la réflexion sur la relation au politique des acteurs publics et privés à l'aune de l'histoire de la constitution de l'Économie Sociale et Solidaire et de ses évolutions :

- ▶ L'économie sociale et solidaire entre État et marché.
- ▶ Histoires coopératives et associatives dans le Nord.
- ▶ Acteurs, chercheurs et politiques de l'économie sociale et solidaire.

La plateforme vous propose :

- ▶ Un regard sur les enjeux d'actualité de l'économie sociale et solidaire.
- ▶ Une contribution à la construction collective d'une identité numérique de l'ESS. Elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion politique sur la formation en ESS.
- ▶ Un outil au service de la formation des acteurs de l'économie sociale et solidaire (salariés ou bénévoles), acteurs du secteur public (élus, agents des services de l'État ou des collectivités territoriales) ainsi que des étudiants et enseignants.

Pour découvrir la plateforme et le projet de la ChairESS Hauts-de-France : <https://chaires.org>



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Des produits sains dans ma salle de bain

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) pharmaciens Hauts-de-France, en partenariat avec la Mutualité Française Hauts-de-France, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Faculté de pharmacie de Lille, a organisé un webinaire intitulé « Cosmétiques et périnatalité : les conseils clé au comptoir », au mois de juin dernier.

Ce temps d'échanges a permis de sensibiliser les équipes officinales sur cette thématique afin de leur permettre de répondre aux interrogations des futurs et jeunes parents quant au **choix et à la composition des produits cosmétiques** et de les conseiller sur **comment se prémunir des polluants** qu'ils peuvent parfois contenir.

**Les cosmétiques passent-ils à travers la peau ?
Les produits naturels sont-ils sans danger ?
Future maman, quels cosmétiques utiliser ?**

Autant de questions qui ont été abordées avec **59 officines** des Hauts-de-France. En parallèle, 37 officines ont pu accéder au replay.

En complément du webinaire, et grâce au soutien financier de l'URPS pharmaciens et l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, la Mutualité Française Hauts-de-France a créé une vidéo de 5 minutes « **Comment lire l'étiquette d'un produit cosmétique** » à destination des équipes officinales ayant participé au webinaire (et au replay).

Cette rencontre, mise en place depuis 2017, fait écho à la thématique nationale « **Les 1000**



premiers jours : là où tout commence ».

Les 1000 premiers jours d'un enfant sont extraordinaires. Avant même sa naissance et jusqu'à l'âge de deux ans, son corps et son cerveau se développent de façon spectaculaire.

Pendant cette période, les enfants sont très sensibles aux milieux où ils grandissent. Cela influence durablement leur développement. C'est pour cela qu'il est important de faire au mieux pour répondre à leurs besoins essentiels.

On sait aujourd'hui qu'un enfant a surtout besoin de beaucoup d'attention, d'une bonne alimentation et d'un environnement sain et sûr.

Les 1000 premiers jours sont aussi un moment important dans la vie des parents.

L'entourage ainsi que les **professionnels de santé** et de la petite enfance jouent alors un rôle essentiel d'aide et de conseil tout au long de cette période.

PRÉVENTION SOLAIRE

Le soleil, je m'en protège !

À l'approche de l'été, la FEMAS des Hauts-de-France a sollicité le service prévention de l'Union Régionale pour organiser une matinée d'information et de sensibilisation sur les risques solaires au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) Jules Ferry située à DOUAI.

À l'aide d'une « roue de la santé », une chargée de prévention de l'Union Régionale a proposé plusieurs **animations sur les bienfaits du soleil mais aussi les risques**, et délivré plusieurs **conseils pratiques pour se protéger pendant l'été** : port de lunettes et de chapeaux, application de la crème solaire, heures d'exposition à éviter, ...

Plus de 80 personnes, adultes et enfants, ont pu bénéficier de ces conseils avant le départ estival.

Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs évoqué le sujet des risques solaires, par la suite, lors de consultations avec les professionnels de santé de la MSP.



Cette année, la Mutualité Française Hauts-de-France est également intervenue dans cette MSP au mois de mars, à l'occasion de « Mars Bleu » pour évoquer le dépistage du cancer colorectal.

L'année dernière, une autre intervention sur le dépistage du cancer du sein dans le cadre d'« Octobre Rose » a également été réalisée.

RENCONTRES SANTÉ EN LIGNE

À distance, profitez de nos webinaires !

La Mutualité Française Hauts-de-France propose plusieurs **Rencontres santé en ligne jusqu'à la fin de l'année, gratuites et accessibles à tous, sur Livestorm.**

Depuis chez vous, participez à nos événements :

- ▶ **La chambre de bébé, un cocon sans pollution : le 25 octobre.**
- ▶ **Préparer un Noël sans polluants : le 4 novembre.**
- ▶ **Charlotte et papillotes, faites le ménage en cuisine ! : 14, 15, 17 et 18 novembre.**
- ▶ **Mes cosmétiques de fêtes sans polluant : le 15 décembre.**

Pour certains de ces rendez-vous, un **replay** est possible en cas d'indisponibilité à ces dates.

Notre agenda est régulièrement mis à jour ! Pour le consulter, rendez-vous sur : www.mutualite-hdf.fr, rubrique « Trouver un évènement ».

OPPORTUNITÉS

L'attractivité des métiers de la santé

Enjeu majeur pour tous les acteurs du système de santé, l'attractivité des métiers de la santé est une préoccupation commune pour l'ensemble de nos Services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Lors du dernier comité de pilotage des gestionnaires de Services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM), organisé par l'Union Régionale au mois de juin, ce thème a été abordé par l'ensemble des structures.

L'attractivité des métiers dans les SSAM est un problème national. La Mutualité Française s'est emparée du sujet et a lancé une enquête, au mois de juin également, auprès des directeurs généraux des groupements des gestionnaires de SSAM dont l'objectif était principalement de connaître les besoins pour les métiers de la santé.

Résultat : 63% des répondants estiment qu'il y a des risques de restriction ou de fermeture de service.

Sans surprise, les métiers les plus en tension sont les aides-soignants, les infirmiers, les chirurgiens-dentistes, médecins et auxiliaires de puériculture. Dans la région des Hauts-de-France, le constat est le même.

Comment améliorer l'attractivité des métiers dans SSAM ?

► Ouverture d'une faculté dentaire à Amiens.

En Picardie, les chirurgiens-dentistes sont deux fois moins présents qu'ailleurs.

Alors que la moyenne nationale est de 62 professionnels pour 100 000 habitants,

le chiffre tourne autour de 40 pour 100 000 dans les départements picards. L'ouverture d'une faculté dentaire à Amiens en 2023 pourrait pallier le manque de chirurgiens-dentistes dans la région. Pour devenir chirurgien-dentiste, il faut compter 6 ans d'études à l'université et jusqu'à 8 ou 9 ans pour ceux qui veulent se spécialiser davantage, par exemple en orthodontie. Le premier effet attendu est en 2028.

► Former et informer nos futurs étudiants en région.



Relai d'influence, l'Union Régionale joue son rôle en informant les étudiants, futurs professionnels de santé, sur les métiers des SSAM, auprès des écoles d'infirmiers et de kinésithérapie.

Notre objectif : étendre ces modules d'informations à d'autres professionnels de santé.

L'Union Régionale travaille sur d'autres pistes pour améliorer l'attractivité des métiers de la santé dans les SSAM, sujet qui sera à nouveau abordé lors de notre prochain comité de pilotage.



Retrouvez nos rendez-vous santé
et nos actualités sur notre site
Internet, sur Facebook et sur Twitter :

www.mutualite-hdf.fr
[@MutualiteHdF](https://www.facebook.com/MutualiteHdF)
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)